

Villeneuve d'Ascq, le 11 décembre 2022

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de club,

Chères amies et chers amis archers,

nous avons le plaisir de vous inviter à une :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le samedi 11 février 2023 à 9h00

Maison Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

8h30-9h00 : Accueil et vérification du quorum. Au cas où le quorum ne serait pas atteint pour que l'assemblée générale délibère valablement (les délégué(e) participant(e)s doivent être porteurs de la moitié au moins des pouvoirs votatifs), une seconde assemblée générale se tiendra, conformément aux statuts, le 11 février 2023 à 9h15, au même lieu, sans condition de quorum.

9h00 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire :

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport Commission cibles,
- Rapport Commission parcours,
- Rapport Commission jeunes,
- Rapport Commission arbitrale,
- Rapport de la Commission communication,
- Vote du rapport moral.
- Rapport financier (compte de résultats, bilan, prévisionnel) et vote du quitus,
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Présentation du fonctionnement des prêts et locations des matériels CDNTA,
- Élection du représentant à l'AG de la FFTA.
- Questions diverses
- Remises des aides et récompenses

Invitation à l'Assemblée Générale

En cas d'impossibilité, vous devez vous faire remplacer par un(e) licencié(e) de votre club, le pouvoir devant me parvenir au plus tard le jour de l'assemblée avec les noms, prénoms et adresse mail du (de la) remplaçant(e).

Nous vous rappelons que la présence du club à l'assemblée n'est pas facultative et qu'elle est impérative notamment pour vos demandes de labels, aides, etc...

Je vous prier d'agréer, Mesdames et Messieurs, chères amies et chers amis archers, nos plus sincères salutations.

Le Secrétaire général,
Johann DUBOIS



Le Président du C. D. N. T. A.,
Marc MARTEL



POUVOIR

à retourner à Johann.cdnta@outlook.com ou sur place le jour de l'AG

Je, soussigné(e),

Président(e) du club de,

donne pouvoir à (Nom, Prénom, adresse mail)

.....,

pour me remplacer à l' **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** du 11 février 2023 à 9h00, à la Maison Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ , prendre part aux discussions et aux votes en mes lieux et place.

Fait à

le

Signature

CANDIDATURE REPRÉSENTANT AG FFTA

à retourner à Johann.cdnta@outlook.com avant le 28 janvier 2023 (15 jours avant en application de nos statuts 7,4)

Je, soussigné(e),

numéro de Licence,

Déclare postuler au titre de représentant du CDNTA à l'AG de la FFTA du 25 mars 2023 à (lieu non défini à date).

Fait à

le

Signature

CANDIDATURE VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

à retourner à Johann.cdnta@outlook.com

Je, soussigné(e),

numéro de Licence,

Déclare postuler au poste de vérificateur aux comptes du Comité Directeur du CDNTA

Fait à

le

Signature



POUR VENIR À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DU SPORT PAR LE MÉTRO:

LIGNE 2 DIRECTION CH DRON—ARRÊT EDGAR PISANI PUIS 2 accès piétons possibles



Siège Social :
Maison Départementale du Sport
26, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Adresse de correspondance :
Maison Départementale du Sport
26, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Affilié à la FFTA
SIREN/SIRET : 48372835800019
RNA : W595000538